

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date : 29.04.2023 Rédaction :

Ludovic MEILLIER (Mail: cfa@ffbs.fr)

# **BULLETIN CFA 2023B04**

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents à partir du site fédéral.

### **SOMMAIRE**

- 1. GUIDE JURIDIQUE 2023 PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT
- 2. RÉGLEMENT & BARÈME DISCIPLINAIRE
- 3. TROPHÉES AFCAM 2022
- 4. LA PASSION N'A PAS D'ÂGE
- 5. LIGUE DE CORSE : NOMINATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE ARBITRAGE
- 6. PRINCIPE DE PROPOSITIONS DES ARBITRES INTERNATIONAUX SOFTBALL SAISON 2024
- 7. LITTLE LEAGUE FRANCE 2023
- 8. OPEN DE FRANCE BEEBALL 10U MAJOR 2023
- 9. TEMPLE DE LA RENOMMÉE
- 10. RECOURS

<u>N.B</u>: Les liens hypertextes sont matérialisés en <u>bleu-souligné</u>.

Cliquer sur ce lien vous permet d'ouvrir la documentation s'y rapportant.

# 1. GUIDE JURIDIQUE 2023 - PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT

Dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et de la mise en œuvre du plan national 2023-2026 (du 30 janvier 2023) contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, le ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques a lancé <u>la 5ème édition du guide juridique relatif à la prévention et la lutte contre les incivilités, violences et discriminations dans le champ du sport.</u>

Cette 5ème édition est organisée autour de 4 parties, afin de mieux comprendre pourquoi le champ du sport est lui aussi concerné par l'application du droit, lorsque sont commis des comportements (notamment à caractère raciste, sexiste ou anti-LGBT+) qui n'y ont pas leur place :

- La première partie (fiches 1 à 11) présente ces différents types de comportements répréhensibles ainsi
  que leurs conséquences juridiques respectives. Ce préalable est nécessaire pour éviter certains
  amalgames voire raccourcis. En effet, chaque comportement répréhensible emporte des
  conséquences juridiques spécifiques. Il s'agit également d'apporter un éclairage sur les différents
  mécanismes de sanctions que peut engendrer un comportement révélant une incivilité, violence ou
  discrimination.
- La deuxième partie (fiches 12 à 16) propose un focus sur certains de ces comportements lorsqu'ils revêtent un caractère raciste ou sexiste, lorsqu'ils manifestent des actes anti-LGBT, ou lorsqu'ils caractérisent un bizutage ou une discrimination en raison de l'appartenance religieuse.
- La troisième partie (fiches 17 à 20) propose un panorama sur les différents cadres juridiques applicables par type d'acteur sportif, lorsque celui-ci est reconnu comme responsable direct ou indirect de ces comportements.
- La quatrième partie (fiches 21 et 22) propose un panorama sur les dispositifs, notamment juridiques, à la disposition des victimes de ces comportements. La fiche 21 vise spécifiquement la question de la protection des arbitres contre les violences. La fiche 22 s'adresse spécifiquement aux victimes de ces différents comportements répréhensibles afin de leur apporter un premier niveau de réponse quant aux solutions s'offrant à elles.



Liberté Égalité Fraternité

# 2. <u>RÉGLEMENT & BARÈME DISCIPLINAIRE</u>

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Baseball- Softball a adopté le **18 mars 2023** des modifications concernant les textes officiels suivants :

- Règlement disciplinaire
- Barème disciplinaire

## Règlement disciplinaire (extrait)

## Article 25. Cas particulier: Exclusion d'un licencié par l'arbitre

Tout licencié exclu à l'occasion d'un match de compétition officielle par décision de l'arbitre pour certains faits précisés au barème disciplinaire, en annexe du présent règlement, est automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la journée de compétition officielle lors de laquelle a eu lieu l'exclusion. Les organes disciplinaires ne sont pas liés par le motif d'exclusion que l'arbitre a retenu. L'exclusion d'un licencié à l'occasion d'une rencontre officielle n'est pas remise en cause si cette dernière a été définitivement interrompue avant son terme, pour quelque raison que ce soit, et/ou qu'elle a été donnée à rejouer ou perdue par pénalité.

## Barème disciplinaire (extrait)

#### **Avertissement**

Prononcé obligatoirement par l'arbitre en présence du manager ou du capitaine (temps mort avec convocation des parties concernées), celui-ci sera notifié par l'arbitre en chef sur le rapport de match, joint à la feuille de match. Le cumul de trois avertissements, par un même joueur, au cours d'une même saison sportive, pourra entraîner, pour celui-ci, une convocation devant la Commission Fédérale de Discipline. Le cumul de trois avertissements adressés aux membres d'une même équipe, au cours d'une même saison sportive, entraîne, pour le club concerné, une pénalité financière dont le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur de la Fédération.

#### **Exclusion**

Tout licencié exclu à l'occasion d'une rencontre de compétition officielle par décision de l'arbitre est automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la journée de compétition officielle lors de laquelle a eu lieu la suspension, dès lors que l'expulsion a été prononcée pour des faits pouvant être qualifiés de :

- provocations verbales dès lors que les propos atteignent la personne de manière grave et/ou répétée,
- gestes déplacés répétés,
- tentative d'agression physique,
- agression physique.

Dans le cadre du présent article, la notion de journée doit être entendue comme journée de compétition dans le cadre d'un championnat comportant plusieurs journées, peu importe la durée effective de cette journée (un jour ou plusieurs jours).

Les organes disciplinaires ne sont pas liés par le motif d'exclusion que l'arbitre a retenu.

L'exclusion d'un licencié à l'occasion d'une rencontre officielle n'est pas remise en cause si cette dernière a été définitivement interrompue avant son terme, pour quelque raison que ce soit, et/ou qu'elle a été donnée à rejouer ou perdue par pénalité.

Le cumul de trois expulsions adressées aux membres d'une même équipe, au cours d'une même saison sportive, entraîne, pour le club concerné, une pénalité financière dont le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur de la Fédération.



# 3. TROPHÉES AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) 2022

Le 31 mars 2023, l'<u>Association Française du Corps Arbitral Multisports</u> tenait sa 38ème Assemblée Générale dans l'amphithéâtre du Comité National Olympique et Sportif Français. A cette occasion, les arbitres de la FFBS ont reçu pour chacune des 3 disciplines, des récompenses Elite et Espoir dans le cadre de la <u>remise</u> des 28ème Trophées arbitrage.

A cette occasion, les officiels suivants ont reçu les récompenses suivantes :

- Stéfan LARROQUE : Trophée Elite Arbitre de Baseball saison 2022
- Nathan POLIS: Trophée Espoir Arbitre de Baseball saison 2022
- Nicolas CRULLI: Trophée Elite Arbitre de Softball saison 2022
- Florence **SAUVAGE**: Trophée Espoir Arbitre de Softball saison 2022
- Ludovic MEILLIER: Trophée Elite Officiel de Baseball5 saison 2022
- Lilian SAYURI-MIAGAWA: Trophée Espoir Officiel de Baseball5 saison 2022





Photos AFCAM : Patrick VAJDA (Président AFCAM) remet les trophées à Florence SAUVAGE (à gauche), Stéfan LARROQUE (au centre) et Ludovic MEILLIER (à droite)

# 4. <u>LA PASSION N'A PAS D'ÂGE</u>

Dimanche 2 avril 2023, Anglet. Opening Day de D2 en terres basques. Jusque-là, rien de très surprenant. Pour entrevoir une touche d'inédit ce jour-là, il fallait se tourner vers la « 3ème équipe » : les arbitres.

Difficile d'associer un binôme plus « extraordinaire » que celui-là : d'un côté, Eduardo Machado, né en Juin 1951 (je vous laisse compter...) ; de l'autre, Marius Boulle, 18 ans depuis 10 jours seulement. 54 ans les séparent !

Pour ajouter un peu de piment à cette journée (Eduardo arrose volontiers de Tabasco tout ce qu'il mange !), le plus jeune des deux effectue ce dimanche-là le grand plongeon en Division 2 : son tout premier match à ce niveau.

Vous reprendrez bien un peu de sauce piquante... ?! Vénézuélien d'origine, "El Presidente" est tombé dans la marmite à l'âge de 6 ans : « je jouais au Baseball dans la rue et à l'école ; c'était il y a bien longtemps ! » confie-t-il. La passion ne l'a d'ailleurs jamais lâché. Eduardo Machado est l'un des membres fondateurs du club d'Eysines : joueur, entraîneur, président... Il est depuis plus de 30 ans un des moteurs du club de la banlieue bordelaise.

Pour les besoins de l'association, il s'est également formé à l'arbitrage, officiant au niveau régional depuis les années 90. Depuis que les Raiders ont accédé à l'échelon national (N1 en 2013 puis D2 en 2015), il arbitre régulièrement en Division 2 et compte parmi les AF2B de Nouvelle-Aquitaine.

Pour le plus aguerri des deux, ce dimanche 2 avril, c'était donc juste un "another day at the ballpark" (enfin... « otro día... »). Marius, lui, cachait difficilement son stress.

Licencié chez les Boucaniers de La Rochelle depuis cette saison, mais formé chez les Drosers, chers à Jean Lenoir (et à Pessac pour le Softball masculin), le jeune homme a débuté le Baseball 7 ans plus tôt, au collège

de Montendre, en Charente Maritime (17), puis au club. Pensionnaire au Pôle Espoir Baseball de Bordeaux, il découvre l'arbitrage à l'occasion des matchs amicaux du Pôle« et aussi grâce à la MLB! » ajoute-t-il.

Marius décroche son AF1 en janvier 2022 et là, tout bascule : il enchaîne une trentaine de matchs lors de la saison 2022, se portant également volontaire pour les Championnats de France 12U puis 15U. Il garde d'ailleurs un excellent souvenir de sa demi-finale à la plaque sur le match entre Béziers et Nice,lors du plateau sud des championnats de France 15U : un excellent lanceur (Ben Couvreur) qui venait d'être élu meilleur lanceur des Championnats du Monde 15U. C'était aussi mon tout 1er match à enjeu! ».

Expérience formatrice visiblement puisque Marius, avant même ses 18 ans, décide de s'inscrire à l'AF2B la saison suivante. Le 18 mars dernier, lors de l'AG de la Fédération à l'INSEP, Marius Boulle a d'ailleurs reçu le Mérite Fédéral de l'Arbitre Espoir 2022.

On devrait donc le recroiser sur les terrains de D2 cette saison et il devrait rester encore, pour quelque temps, le plus jeune arbitre de ce championnat.



© photo: Damien Guionie - FFBS



Eduardo MACHADO & Marius BOULLE

1ère conférence au marbre en D2 pour Marius BOULLE

# 5. LIGUE DE CORSE : NOMINATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE ARBITRAGE

Le 8 avril 2023, le Comité Directeur de la Ligue de Corse Baseball et Softball a créé sa Commission Régionale Arbitrage. En effet, la Ligue de Corse a réussi à former 18 nouveaux arbitres en janvier 2023 et peut désormais présenter des arbitres officiels lors de chaque rencontre de son championnat régional.

Le Président de cette toute nouvelle Commission est Robert **PASQUALINI** (Bulldogs de Bastia). La Commission est composée de 3 membres qui, en plus du Président, sont Yves **CORNU** (Pastori Aleria) et Filipe **MENDES** (Impiratori d'Aiaccu Baseball Club).





Robert Pasqualini - Président CRA Ligue de Corse

### 6. PRINCIPE DE PROPOSITIONS DES ARBITRES INTERNATIONAUX SOFTBALL - SAISON 2024

En accord avec le protocole instauré pour les arbitres de Baseball proposés à l'échelon international, le processus de proposition des arbitres de Softball amenés à officier à l'échelon international respectera les critères suivants :

- Les arbitres proposables devront avoir officié en championnat national masculin et féminin de façon régulière (minimum 12 matchs officiels);
- Les arbitres proposables devront officier lors d'un challenge de France (maculin et/ou féminin);
- Les arbitres proposables devront suivre les programmes de formation continue mis en place par la Commission Fédérale d'Arbitrage;
- Les arbitres devront détenir une certification européenne ou devront s'engager à suivre cette certification.

En tenant compte de l'ensemble de ces critères, la Commission Fédérale d'Arbitrage proposera une liste qui sera validée au niveau fédéral avant diffusion aux instances européennes.



# 7. LITTLE LEAGUE FRANCE 2023

La Little League France se déroulera du 25 au 27 août 2023 à Pineuilh (33).

Les ligues doivent envoyer les formulaires d'engagement des arbitres qui officieront au titre des équipes de Ligue engagées en catégorie Major (12U) et Sénior (15U).

Les formulaires d'engagement arbitres doivent être obligatoirement envoyés avant le 21 mai 2023 (terme de rigueur) à <u>cfajeunes@ffbs.fr</u>

A ce jour, les arbitres engagés sont les suivants :

# Catégorie Major (12U)

Ligue	Arbitre	Grade
AURA		
Bourgogne-Franche-Comté		
Bretagne		
Centre Val de Loire		
Corse		
Grand-Est	LOMBARD Quentin	AF3B
Hauts de France		
lle-de-France		
Normandie		
Nouvelle-Aquitaine		
Occitanie		
Sud	THIROUX Isabelle	AR
Pays de Loire		

# Catégorie Senior (15U)

Ligue	Arbitre	Grade
AURA		
Bourgogne-Franche-Comté		
Bretagne		
Centre Val de Loire		
Corse		
Grand-Est	SALVADOR Antoine	AR
Hauts de France		
lle-de-France		
Normandie	LOPEZ Jean-Claude	AN
Nouvelle-Aquitaine		
Occitanie		
Sud		
Pays de Loire		

### 8. OPEN DE FRANCE BEEBALL 10U MAJOR 2023



# **OPEN DE FRANCE BEEBALL 10U MAJOR NORD**



CHARTRES - 29 / 30 AVRIL 2023

La Commission Fédérale d'Arbitrage par l'intermédiaire de la Ligue Centre Val de Loire assigne les arbitres de Baseball suivants sur l'Open de France Beeball 10U Major 2023 :

- David CHEINET ( AD Ligue Centre Val de Loire)
- Arnaud VINOUZE (AD Ligue Centre Val de Loire)
- Grégory LOPEZ (AN Ligue Centre Val de Loire)
- Emmanuel PREVEAUX (AR Ligue Centre Val de Loire)
- Emmanuel DUPIN (AD Ligue Centre Val de Loire)

Responsable Arbitrage: Grégory Lopez

Cette compétition se déroule les 29 & 30 avril 2023 à Chartres et rassemble 12 équipes.





# 9. TEMPLE DE LA RENOMMÉE

Suite à la validation du projet du Temple de la Renommée présenté par la Commission Fédérale Mémoire au Comité Directeur du 27 mars 2023 (projet présenté lors du séminaire CD/Ligues et de l'AG du 18 mars 2023), la Commission Fédérale d'Arbitrage nomme **Gilbert LEJEUNE** comme représentant du corps arbitral auprès du comité de sélection du Temple de la Renommée.



## Le Temple de la Renommée : Transmettre, honorer les accomplissements

### Pourquoi le Temple de la Renommée ?

- Mettre celles et ceux qui ont contribué au développement et au rayonnement de notre sport à l'honneur,
- Entretenir la mémoire collective, car ce qui n'est pas écrit a souvent tendance à disparaître.

#### Qui est concerné?

- Les Athlètes: à titre individuel ou en tant qu'équipe
- Les Officiels: formateurs, entraîneurs, commissaires techniques, arbitres et scoreurs
- Dirigeants
- Personnalités

#### Modalités de fonctionnement

### Les critères d'éligibilité :

- Avoir été actif pendant un nombre minimum d'années (proposition: 15 années sauf cas d'exception)
- Pour les athlètes, observer une période d'inactivité de 5 ans avant d'être éligible
- Avoir démontré son intégrité sur et en-dehors des terrains

### Des travaux pilotés par un Comité de Sélection :

- Un Comité composé de profils complémentaires:
  - Représentants de chaque corps d'officiels (désignés par la commission concernée)
  - Membres de la Commission Mémoire
  - Représentants de médias spécialisés et/ou du monde du journalisme
  - Personnalités émérites désignées par le Comité Directeur

Une promotion annuelle sera intronisée en marge de l'Assemblée Générale Fédérale.

#### 11. RECOURS

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier et d'enquête.

L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

(Lien: https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf)

# Merci d'assurer une large diffusion du présent Bulletin



Nathan POLIS reçoit son trophée AFCAM
Arbitre Baseball ESpoir 2022



Gilbert Lejeune rend visite aux arbitres de Savigny/Sénart